



Groupe Espèces Invasives de La Réunion

Préserveons notre patrimoine naturel



**Avril – Juin
2019**

Les Actus du GEIR #4

La DEAL de La Réunion et le Comité de Pilotage du Plan Opérationnel de Lutte contre les Invasives (COPIL-POLI) sont heureux de vous présenter leur nouveau bulletin d'information, intitulé « Les Actus du GEIR ».

« Les Actus du GEIR » est une publication exclusivement numérique, diffusée chaque trimestre *via* le site internet, la page Facebook et la liste de diffusion du Groupe Espèce Invasives de La Réunion (GEIR).

Elle présente de façon succincte les dernières actualités concernant les espèces exotiques envahissantes à La Réunion et leur gestion.

Sommaire

Le retour d'*Entada rheedii*
Une matinée consacrée aux EEE
Une réglementation en pleine évolution
Les portraits du mois
Un départ et une arrivée à La DEAL
Island Biology

Annonce :
Nouveaux membres dans le GEIR

Rédaction : Loïc GENIN et Antoine COLLE (DEAL Réunion)
 Relecture : Isabelle BRACCO (DEAL Réunion)
 Actualités des [membres du GEIR](#)





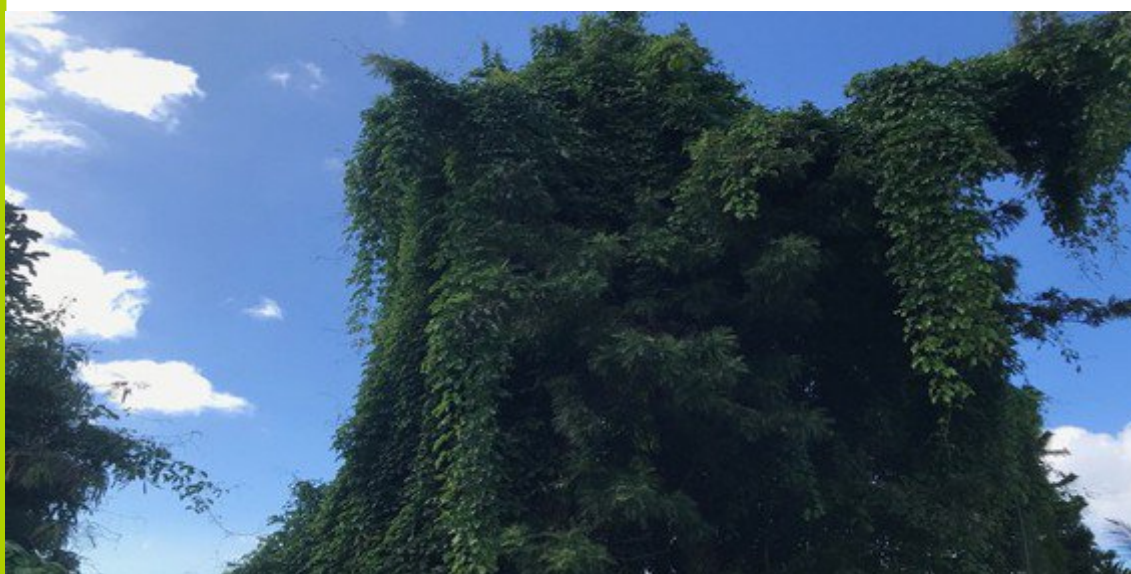
Entada rheedii : Le retour.

Décembre 2018



Au début de l'année 2018, rappelez-vous, la liane envahissante *Entada rheedii* a été observée dans la commune de Saint-Denis. En connaissance de son pouvoir destructeur de la canopée, plusieurs acteurs du GEIR se sont mobilisés autour d'une action de lutte contre cette espèce. En décembre 2018 le début de l'action de lutte est lancé. C'est donc le Parc, le Département et l'AVE2M qui ont tout d'abord réalisé une mission de repérage qui a abouti à la coupe de trois souches de l'espèce.

Mai 2019



Six mois plus tard, un particulier signale de nouveau cette liane envahissante dans la même ravine, via le WEB GEIR : merci à lui !

Si vous observez un animal ou une plante insolite, soit parce que vous ne l'avez jamais vue à La Réunion, soit parce que vous ne l'avez jamais vue dans cet habitat ou dans cette partie de l'île, signalez le à l'adresse suivante :

<https://www.especesinvasives.re/especes-invasives/faire-un-signalement/>





Juin 2018



© H. THOMAS



© H. THOMAS

La même équipe d'intervention s'est donc rendue sur le nouveau site pour une campagne d'observation. En survolant la ravine avec des drones, elle a identifié des pans entiers de la ravine envahis par *Entada rheedii*. Elle a également suivi l'évolution de la liane sur le premier site et quatre nouvelles souches ont été repérées et tout de suite traitées. Les acteurs de cette lutte se penchent activement sur la stratégie à mettre en place pour éliminer cette espèce une bonne fois pour toute.



© CD

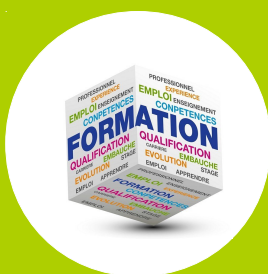
Affaire à suivre...



Matinée sur les EEE au CNFPT

Journée de sensibilisation

Le CNFPT a organisé une matinée sur les espèces exotiques envahissantes le 25 Juin sur le site de TAMARUN à La Saline les Bains. Plus de 80 agents des collectivités ont assisté à la présentation de la réglementation (DEAL), des méthodes de lutte (ONF), de la démarche DAUPI (CBNM) et du retour d'expérience de la lutte effectuée sur la forêt des Lataniers au profit des lataniers rouges à la Possession.



Mise en place d'une formation



Cette matinée a été riche en échange entre les scientifiques, les agents des collectivités et les gestionnaires des milieux naturels.

Le but de ces échanges est d'aboutir à une offre de formation pérenne par le CNFPT afin de sensibiliser les agents et leur permettre d'identifier et de lutter activement contre les espèces invasives.

Cette offre de formation s'insère dans le POLI 3 (**action n° 13**) et est en lien avec le projet de mettre en place des formations pour les techniciens de la chambre d'agriculture (**action n°12**) et celui des entreprises du paysage en partenariat avec l'UNEP (**action n°14**).



Ces formations vont être mises en place avant 2020.



Une réglementation en pleine évolution

L'arrêté ministériel de niveau 2

Ça y est ! Après 3 ans de travail et d'attente, le ministère de la Transition écologique a publié [un arrêté de niveau 2](#) en avril 2019.

il est désormais interdit d'introduire, de détenir, de transporter, d'échanger, de mettre en vente, de vendre ou d'acheter une de ces espèces végétales énumérées en annexe de l'arrêté.

Les détenteurs d'un stock commercial de ces espèces doivent déclarer leur stock auprès de la préfecture de La Réunion avant le 11 octobre 2019. Ils devront ensuite, avant le 11 avril 2020, gérer le stock de ces espèces exotiques envahissantes conformément à l'article R 411-39.II.

Les 153 espèces végétales comprennent :

59

plantes **déjà présentes sur l'île**, dont l'éradication doit être une priorité pour les gestionnaires des milieux naturels, des espaces verts et pour le grand public.

94

plantes **non-présentes** sur le territoire réunionnais mais très envahissantes sur d'autres territoires.

Un diaporama reprend les 59 plantes présentes sur l'île, avec des photos, le nom vernaculaire et scientifique, la fiche descriptive et la fiche de lutte lorsque celles-ci ont été rédigées. Ce guide est présent sur le [WEB GEIR](#) → [Espèces interdites à La Réunion](#).

Aperçu du guide :



La liste des espèces animales à interdire est en cours de discussion : les réunions de concertations ont eu lieu d'avril à juin et vont permettre à La DEAL de lancer l'instruction de l'arrêté ministériel. Nous remercions d'ailleurs tous les participants de la phase technique d'élaboration de cette liste.





Une réglementation en pleine évolution

Ajout de nouvelles espèces par le ministère

La liste des espèces interdites de tous usages sur le continent européen a été mise à jour par l'UE. Pour éviter une introduction en Europe depuis les DOM, les listes d'outre-mer vont intégrer ces nouvelles interdictions, cela concerne **10 espèces à La Réunion**.

Les espèces végétales en question sont :



Acacia saligna,
Ailanthus altissima,
Andropogon virginicus,
Cardiospermum grandiflorum,
Gymnocoronis spilanthoides,

Ehrharta calycina,
Hulmus scandens,
Lespedeza cuneata,
Prosopis juliflora,
Salvinia molesta.

Cette liste est en train d'être vérifiée avec les partenaires et les professionnels. C'est une bonne occasion pour que certaines espèces très envahissantes et récemment arrivées à La Réunion soient ajoutées à la liste. C'est le cas de *Entada rheedii*, la liane présente dans la ravine du Chaudron dont nous parlons à la page 2.

Les Portraits du Mois

Tous les mois, une espèce exotique envahissante ou potentiellement envahissante des milieux naturels de La Réunion est mise en avant sur le WEB GEIR dans la rubrique « Portrait du mois ». Une attention renforcée est nécessaire sur ces espèces, pour lesquels tous vos signalements sont précieux !

Retour sur les trois derniers portraits du GEIR !



Tulipier du Gabon



Jacinthe d'eau



Triplaris weigeltiana

Ces 3 espèces sont désormais interdites de tous usages !



Du changement à La DEAL

Au revoir Alexia !

La DEAL Réunion voit partir sa volontaire en service civique sur les espèces exotiques envahissantes, Alexia DIEVART. Toute l'équipe lui souhaite bonne chance pour sa thèse et la remercie pour le travail de longue haleine effectué.

Bienvenue Loïc !

Ses travaux seront repris par le nouveau volontaire en service civique, Loïc GENIN, en poste à la DEAL à partir de juin.



Son actualité : la liste des espèces animales envahissantes

Island Biology : Une semaine au sommet

Cette année s'est déroulée pour la troisième fois la conférence internationale « Island Biology ». Après Hawaï et les Açores, c'est au tour de l'île de La Réunion d'accueillir cet événement. Cette conférence tenue du 8 au 13 juillet 2019 a réuni des scientifiques du monde entier pour discuter sur l'écologie, l'évolution, la conservation et la biogéographie des îles.

La thématique des espèces exotiques envahissantes a eu sa place durant deux demi-journées. Nous vous en dirons plus lors du prochain numéro des actus du GEIR.





Annonce

Nouveaux membres dans le GEIR

C'est avec plaisir que le GEIR accueille trois nouveaux membres dans ses rangs :



“Véritable territoire innovant s'étendant du littoral jusqu'au sommet des montagnes, La CINOR regroupe les communes de Saint-Denis, Sainte-Marie et Sainte-Suzanne, soit plus de 190 000 habitants, constituant ainsi la plus importante communauté d'Agglomération de La Réunion et de l'Outre-Mer. La richesse de son territoire allie à la fois modernité, authenticité et tradition. S'étendant sur près de 29 000 hectares, ce territoire constitue un condensé de La Réunion.” *(source : [site internet de la CINOR](#))*



« Au service de l'économie réunionnaise, NEXA, Agence Régionale de Développement, d'Investissement et d'Innovation, insufflé un élan favorisant la transformation économique de La Réunion et accompagne l'ensemble du territoire dans cette évolution. Porte d'entrée de tous les projets à La Réunion, NEXA vous propose en une seule structure toute une palette de services transversaux, destinés à répondre aux besoins de publics diversifiés. »

(source : [site internet NEXA](#))



« L'association BESTRUN, c'est l'initiative d'un groupe d'étudiants de l'Université de La Réunion, passionnés par la biodiversité de leur île et souhaitant œuvrer activement pour la valoriser et la préserver. L'association BESTRUN, c'est aussi une communauté dynamique, populaire, jeune et professionnelle, souhaitant s'investir pour préserver, faire découvrir et valoriser la biodiversité d'une perle, La Réunion, afin que celle-ci puisse rayonner dans l'océan Indien. » *(source : [facebook BEST RUN](#))*

Bienvenue à eux !!